91e ANNÉE N° 2504 — PARAIT LE SAMEDI — 5 JUIN 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0.40
Commerciales (la ligne) 0.30
Réclames (la ligne) 0,60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LA VAGUE

Attendons-la avec calme

On nous annonce parait-il une vague de baisse. Elle nous arriverait d'Amérique et d'Angleterre où le dollar d'une part et la livre de l'autre ont quelque peu fléchi, alors que le franc présente des tendances à la hausse.

Acceptons la bonne nouvelle mais ne nous forgeons pas d'excessives félicités. Voyons venir..., comme dit l'autre.

Ces jours-ci, dans un congrès des négociants en vin, on avait parlé d'une baisse possible des produits vinicoles Mais la chose avait été annoncée sur un ton lugubre et comme la perspective d'une effroyable calamité. Aussi les applaudissements crépitèrent-ils et les bravos roulèrent-ils en tempête, lorsque le président affirma que « la baisse pouvait être considérée comme enrayée... »

Aux gens nés malins et peu scrupuleux, pour qui la baisse illicite n'a point de secrets, l'enraiement de la hausse ne saurait présenter la moindre difficulté Nos grands seigneurs mercantis sont suffisamment riches pour arrêter ou restreindre, s'ils le veulent, la vente de certains articles ou produits indispensables et de conservation facile, à seule fin de maintenir les prix.

Nous attendrons donc, pour y croire, que la vague de baisse sur les vêtements, les chaussures, la chapellerie, les articles de ménage, le papier, sans omettre n'est-ce pas ? l'alimentation.

Mais qu'il nous soit permis de dire que la population française mériterait tout de même que quelque chose de serieux, de réèl, d'efficace, fut entrepris pour lui faciliter la vie. Elle vient de donner, au cours d'une crise qui aurait pu être redoutable, une preuve nouvelle de clairvoyance, de sang froid, de civisme, de son souci de l'ordre et de la paix sociale. Elle est restée indifférente aux excitations à la haine, au désordre, au chambardement qui lui venaient de la part d'agitateurs abritant leurs prédications de guerre civile derrière quelques truismes aussi nuageux que poncifs.

Est-ce à dire que la majorité de la population n'ait aucun grief à formuler au sujet de la situation économique présente ? Est-ce à dire qu'elle subit patiemment, stoïquement, avec une philosophie resignée, les rigueurs les dificultés toujours croissantes et plus pénibles de l'existence ?

Personne n'oserait le soutenir Mais dans sa finesse de bon sens et sa compréhension des réalités, la population française n'ignore pas que le pire ne saurait atténuer le mal, et que Gribouille seul pouvait avoir l'idée de se jetter à l'eau sous prétexte d'éviter une averse.

Cependant les dirigeants de la république auraient tort de considérer comme négligeables les plaintes, les critiques, les sourdes rumeurs qui out pour cause l'augmentation constante angoissante, du prix de la vie Une politique qui consisterait a voir dans la hausse, même illicite, un frein aux besoins et le moyen le plus efficace de restreindre les achats, de limiter la consommation, pourrait réserver des surprises, c'est-à-dire de dangereux lendemains, D'ailleurs, avant de vouloir brider ceux qui dépensent à tort et à travers. Il faut songer à ceux qui ont toutes les peines à s'assurer le nécessaire le strict nécessaire de chaque jour.

On parle volontiers du courage fiscal dont le peuple français devra désormais faire preuve. On va exiger de lui, vainqueur de la plus terrible des guerres, des sacrifices bien supérieurs à ceux auxquels durent consentir les contribuables après la défaite de 1870.

M François-Marsal avec un optimisme que nous ne songeons pas à blamer, a pu dire que le français payera... avec le sourire. Oui, mais à la condition qu'il aura la certitude que ses sacrifices d'argent, que ses contributions n'alimentent pas le gaspillage ; à la condition encore qu'il se sentira défendu contre les agissements des mercantis, des spéculateurs, des exploiteurs — et qu'il constatera que les conditions matérielles de la vie deviennent supportables.

Pierre DELMOULY.
du Radical de Paris.

CONSEILS A UN NOUVEAU RICHE

Ne dites pas : « La guerre est un immonde fléau. » On aurait de la peine à vous croire.

A table, ne vous attachez pas la serviette sous le menton. Laissez-la sur vos genoux, inutilement.

Ne dites pas à vos invités : « Ces asperges coûtent 9 francs la livre. », car ils ont faim. peut-être.

Pour saluer, tirez votre chapeau avant de tendre la main.

Ne dites pas : « pardon » quand vous nous écrasez le pied. Ne nous l'écrasez pas c'est plus poli.

Ne parlez pas en mangeant. Il y a des gens dégoûtés.

Ne citez jamais le nom de votre père, c'était un honnête homme.

Si vous ne pouvez pas fumer sans cracher, ne fumez pas.

Quand vous parlez de votre femme, ne dites pas « mon épouse ».

Achetez-des livres nouveaux, mais laissez-nous les anciens, nous les lisons.

Ne dites pas : « Nous autres riches. » Vous n'êtes pas riches, vous avez de l'argent.

N'épluchez pas les comptes de la cuisinière. Elle vous volerait, il suffit qu'elle vous méprise.

Les pauvres, ne les regardez pas de travers ils vous regardent en face.

Les TRIBUNAUX et les SOUS-PRÉFECTURES DES BASSES-ALPES seront ils supprimés ?

On a distribu éà la Chambre le rapport approuvant la proposition faite par le ministre des Finances de réduire à 150, dans un délai de 5 ans, le nombre des sous-préfectures.

Parallèlement, dans un délai de deux ans, le nombre des Conseils de préfecture sera réduit à 21 ; ceux-ci devront être transformés, au cours de la même période en tribunaux administratifs régionaux.

Il ne sera, ainsi, conservé de sous-préfet que dans les villes importantes où, par suite de la difficulté des moyens de transport, leur présence apparaîtra comme vraiment utile.

Par contre, certaines préfectures pourront être pourvues d'un second secrétaire général.

*

En ce qui concerne les tribunaux, voici le dispositif du projet déposé sur le bureau de la Chambre par le ministre de la Justice

LES TRIBUNAUX

Lorsque les moyens de communications entre arrondissements limitrophes le permettront, et lorsque le nombre moyen des affaires jugées pendant les années 1909 à 1913 n'apparaîtra pas comme suffisant pour justifier le maintien d'un tribunal, le gouvernement pourra, par décret rendu en Conseil d'Etat, réunir plusieurs arrondissements sous la juridiction d'un tribunal de première instance.

L'arrondissement dont le tribunal sera supprimé pourra être rattaché, soit en totalité à un même tribunal voisin, soit par cantons à plusieurs tribunaux siégeant aux chefs-lieux judiciaires d'arrondissements limitrophes.

LES MAGISTRATS

Les magistrats appartenant au tribunal supprimé seront nommés à un poste équivalent à celui qu'ils occupaient, s'il en est qui soient vacants ; sinon ils conserveront à titre personnel, dans leur nouveau poste, leur ancien traitement.

Le décret ordonnant la suppression du tribunal règlera en même temps la situation des officiers ministériels.

LES AVOUÉS

Les notaires conserveront leur compétence territoriale.

Les avoués exerçant près des tribunaux rattachés seront supprimés et transférés au siège du nouveau tribunal.

En cas de suppression la valeur de l'office sera calculée sur les produits moyens de l'étude pendant les cinq dernières années, non compris les années 1914 à 1918, et remboursés par les nouveaux avoués appelés à bénéficier de cette suppression, et qui pourront être autorisés à se liberer en dix années. Ceux dont l'office a été transféré pourront, sur leur demande, conserver leur ancienne résidence, à la condition d'élire au siège du tribunal un domicile auquel les significations pourront être faites.

Les GREFFIERS et Commis Greffiers

Les greffiers des tribunaux supprimés, comme les avoués, recevront une indemnité représentative de la valeur de leur office.

Les commis-greffiers des tribunaux supprimés seront transférés au siège des tribunaux maintenus.

LES HUISSIERS

Les huissiers gardent la résidence que leur assigne le tribunal de première instance. Ils pourront instrumenter dans toute l'étendue du ressort

Chronique Sportive

Nécessité de l'éducation physique

L'éducation physique couronnée par le sport a pour but d'améliorer la valeur physique des individus hommes ou femmes. Elle est surtout nécessaire pendant l'enfance et l'adolescence à la condition d'être adaptée à l'âge et à la valeur physique des individus de manière à ne pas gêner leur développement.

Il est prouvé que les exercices physiques les jeux de plein air ont de grandes influences à ce point de vue, de tout temps depuis les époques reculées de la Chine, de la Grèce, de Rome jusqu'à nos jours on les a pratiqués.

La France est un des pays ou on en fait le moins, nous avons tous connus les Anglais et les Américains pendant la guerre, nous avons pu constater que c'étaient de véritables athlètes et chaque fois que nous nous trouvions en présence d'eux dans des compétitions internationales nous avons été généralement battus ; cela tient à ce que notre race est plus faible du fait que nous sommes des latins d'abord mais surtout parce que nous ne pratiquons pas les exercices physiques.

Et pourtant quel est le français qui au lendemain de cette sanglante guerre qui nous a coûté 1 million 500.000 des notres, qui en présence des ravages de l'alcoolisme de la tuberculose peut nier qu'il n'est pas nécessaire d'encourager la pratique des exercices physiques et des sports qui vivifient tout l'organisme.

Un pays nous a montré ce que l'on peut obtenir : la Suède

En 50 ans, elle qui était dévorée par l'alcoolisme l'a fait disparaître et s'est mise à pratiquer les sports intensement, à l'heure actuelle le peuple suédois est complètement régénéré : sa taille a même augmentée de trois centimètres par individu.

© VILLE DE SISTERON

Ce qui a été fait ailleurs on peut le faire chez nous car nous en avons bien besoin, il est temps de sortir le jenue homme du cabaret en lui procurant des distractiou saines.

Tous le monde a besoin de l'Education physique surtout l'habitant de la ville, mais à la campagne aussi car il ne suffit pas d'être en plein air pour être uu athlète, il est reconnu que nos paysans s'ils sont robustes manquent un peu de souplesse, courent peu, et ne sautent jamais.

Donc que tout le monde s'y mette et nous aurons sous peu le plaisir de voir une France nouvelle, héritière de cette France, de la guerre couverte de gloire et de sang cette France qui continuera dans le monde a être le flambeau de la civilisation et du progrès à tous les points de vue.

Dans un article prochain nous verrons où en est la question dans notre pays.

(à suivre)

Chronique Locale

SISTERON

Conseil municipal. — Séance du 27 mai. 8 h. 1/2 du soir. Présidence de M. Thélène, maire.

Demande Audibert.

Le Conseil est d'avis de vendre la parcelle ayant fait l'objet d'une demande de la part de M. Audibert. Mise en adjudication au prix de 1 fr. la canne après consultation du service des Ponts et Chaussées.

Femmes en couches.

Avis favorable est donné aux demandes présentées par MMmes Armand Lydie, epouse Latil ; Arnaud Augusta, épouse Estellon ; Richaud Agnès, épouse Durand ; Gautelme Marie-Louise, épouse Javel ; Inagaud Angèle, épouse Richaud.

Demande.

Le Conseil donne un avis favorable à une question relative à l'E. P. S. tendant à ce que la section générale de l'E. P. S. de filles prenne le nom de « Section Normale ».

Il décide également qu'une indemnité de résidence sera attribuée à Mlle Veimat, maîtresse auxiliaire à la même école qui remplit les conditions exigées pour être classée parmi les institutrices déléguées des Ecoles primaires supérieures.

Rejette la demande faite par M. Giraud Aimé, demandant l'emploi de garde champêtre, attendu que ce postulant est trop âgé pour remplir convenablement ces fonctions.

Renvoie à la Commission des Travaux une demande faite par M Firmin Feraud, demandant à établir une sortie pour déverser les eaux d'un évier dans la ruelle longeant sa maison d'habitation, sise à la rue Droite.

Après avoir entendu lecture d'une note de M. le Préfet des Basses-Alpes vote un centime additionnel destiné à couvrir une subvention à accorder aux Pupilles de la Nation.

Courrier Forcalquier-Sisteron.

Une demande de subvention ayant été faite pour le nouveau service le Conseil est décidé en principe de l'accorder mais après être renseigné sur l'horaire.

Vétérinaire communal.

Le Conseil décide de faire les démarches nécessaires pour obtenir qu'un vétérinaire vienne s'établir à Sisteron. A cet effet il est décidé qu'au préalable il y aura lieu de s'entendre avec les maires de l'arrondissement.

Commission.

Une commission composée de MM. Clergue, Michel, Robert, Gasquet, Maldonnat et Lieutier P. est chargée d'examiner la question des eaux et égouts. Elle devra à cet effet s'assurer le concours de quelques techniciens et déposer un apport sur la mission à eux confiée.

Collège.

Adopte ensuite les propositions de M. le Principal relatives au prix de l'externat et des heures de surveillance.

Octroi.

Le Conseil adopte les modifications apportées au tarif de l'octroi en vue de la prochaine adjudication.

Le Conseil vote l'application de six centimes additionnels pour couvrir les intérêts et l'amortissement d'un emprunt de 35 000 francs qui comblera le déficit laissé vacant antérieurement.

Electricité.

M. le Maire informe le Conseil que le dossier relatif à la demande du relèvement du tarif de l'électricité a été confié à M. Reynaud, avocat, député des Basses Alpes.

Séance levée à 11 heures

Bibliothèque. — Le public est informé qu'à l'avenir, la bibliothèque communale sera ouverte les Jeudis et dimanches de chaque semaine de 10 h. à midi

Cocons. — Les pesées de cocons auront lieu à la mairie les jours suivants : mardis, jeudis et samedis de 9 h. à midi.

Sériciculture. — Cette année la grande quantité de graines mises en incubation par les éducateurs de vers-à-soie promet une bonne récolte.

On fixe approximativement le prix des cocons à 22 francs plus la prime.

C'est donc un bon appoint qui vient s'ajouter à la récolte des fruits et primeurs pour les propriétaires qui font l'élevage des vers à soie.

Température. — Alors que la haute vallée de la Durance est favorisée de quelques ondées bienfaisantes pour l'agriculture, la basse vallée subit depuis quelque temps, une température torride, parfois mélangée de mistral qui assèche le terrain. Il serait plus équitable que le grand maitre des écluses célestes les ouvrit un peu partout.

Casino Cinéma. — Ce soir, 9 heures, soirée de gala

"*Hands Up*", (Haut les mains), 1er épisode en 3 parties : Le Signe Sacré ;

tout le monde doit voir "*Hands Up*" qui a obtenu un succès énorme dans toute la France

L'enlèvement, scène comique, jouée par " Lui " ;

Ames sœurs !, comédie gaie en 3 actes ;

De Lanbrunnin à Murren, plein air ;

Prochainement

LA MAISON DE LA HAINE

Location au Casino au profit de la Caisse du Monument.

Le temps en Juin. — Notre ami Perrottet des Pins, météorologiste à Mérindol, nous communique les intéressantes observations que voici :

Le 21, le soleil sera au Solstice d'été à la plus grande hauteur céleste à 65 cirs 09 centicirs (23°26) au tropique des Gémeaux ; et l'Astre-Terre que nous habitons évoluera en face du Sagittaire ; ce sera le jour le plus long et la nuit la plus courte de l'année.

Notre satellite sera en temps décimal :

P. L., le 1er 7 h. 20 (5 h. 18 m du soir.)

D. Q., le 9. 7 h, 90 (6 h. 58 m. du soir.)

N. L., le 16, 5 h. 70 (1 h. 41 m. du soir.)

P. Q., le 23, 2 h 84 (6 h. 49 m. du matin.)

Après ces considérations célestes, la météorologie de juin 1920, accusera des courbes barométriques concaves avec ciel nuageux, couvert, et tendance à la pluie, entre le 31 mai et le 2 juin entre le 8 et le 10, entre le 15 et le 17, entre 22 et le 24.

==

On demande un ouvrier mécanicien sérieux. S'adresser avec références, au Garage Central, Place de l'Eglise.

—o—

Articles de pêche et de voyage — Parfumerie, cahiers, stylos de toutes marques, en vente à l'imprimerie-librairie, Pascal LIEUTIER, rue Droite.

ÉTAT-CIVIL

(du 29 mai au 3 juin)

NAISSANCES

Germaine Joséphine Giraud à la Mairie

PUBLICATION DE MARIAGE.

Néant

MARIAGE

Entre Eloi Honoré, maçon et Marie Aude.

Entre Ludovic Reygner et Irma Gondran.

DÉCÈS

Néant.

AVENUE DE LA GARE

ELDORADO SISTERONNAIS

En attendant que le **Grand Eldorado Sisteronnais** direction RICOU, soit complètement terminé, (retard occasionné par la crise des transports), la *Fanfare dou Boumes* donnera, dans le jardin de cet établissement, demain soir dimanche, à 9 heures, un grand bal avec orchestre complet.

Le jeunesse sisteronnaise pourra continuer ses agapes dansantes par le traditionnel quadrille le *Gazille* et le *Rustucani Cavalérios*.

Consommations de 1 choix. Un accueil sympathique sera réservé au public.

Prix des entrées : Cavalier 1 fr. 25.

L'entrée est gratuite pour les danseuses

La Direction.

Etude de Me **Auguste THOUARD**
Licencié en Droit, Avoué
près le Tribunal civil d'**Embrun**

ERRATUM

VENTE

par suite de Surenchère.

Immeubles dépendant de la succession Aubert Ernest, vivant domicilié à Remollon,

Immeubles situés sur la commune de Remollon. Adjudication fixée par devant le Tribunal civil d'Embrun le 23 juin 1920 à 9 heures du matin.

1e lot.....

2e lot.....

3e lot.....

QUATRIEME LOT. — Une propriété plantée en vignes, située sur la même commune sous les numéros 1000 et 1001 de la section A, pour une contenance de 57 ares 43 centiares, confinant : au levant, Amand, au couchant rase et Peyrot Ludovic et au nord Chastel.

Le quatrième lot adjugé à Lucien Fernand propriétaire, à Remollon moyennant le prix de deux mille six cents france, outre les charges.

M. TOINON Elie camionneur à Grenoble, a surenchéri du sixième ledit lot et à offert d'en porter le prix à trois mille trente cinq fr. ci. 3035 fr. outre les charges.

Pour extrait :
A. THOUARD.

Etude Me **Pierre BOREL**
Chevalier de la Légion d'Honneur
Mort pour la France
notaire à **Sisteron**

VENTE

aux enchères publiques et volontaires

fixée au **dimanche 20 juin 1920** à **Volonne** à **2** heures après-midi dans la salle de la mairie, par le ministère de Me Paul Borel suppléant.

Des immeubles suivants, situés à Volonne (Basses-Alpes) appartenant à Mme **Louise Laplane**, épouse de M. **Roger Abelons**, demeurant à Nice.

PREMIER LOT

Un Pré, quartier de « la Rouvière » porté au plan sous le No 519 de la section B, pour une contenance de 8 ares, confrontant à l'ouest un vallon et chemin, au midi Mugy, au levant Magaud, au nord Bernard.

Mise à prix : **cent francs**
ci..... 100 fr.

DEUXIEME LOT

Un Labour arrosable, quartiers de « Sainte-Catherine et Femuy », Nos 1433 et 1435, section B pour une contenance de 22 ares 80 centiares, confrontant au couchant la Durance, au levant un Chemin, au midi Mme Borely ou Aillaud, au nord Julien.

Mise à prix :
Deux cent cinquante francs
ci. . . . 250 fr.

TROISIEME LOT

Un labour arrosable, planté d'amandiers, No 1587, section B de 30 ares 44 centiares, quartier de « Sainte-Catherine », confrontant à l'est Marius Barthèlemy, à l'ouest le chemin du Plan, au nord Bremond et au midi Delaye.

Mise à prix : **trois cents** francs.
ci. . . . 300 fr.

QUATRIEME LOT

Un Jardin, quartier de « Femuy » No 1328 p., section B, de 1 are 10 centiares, confrontant au midi Elie Roux, à l'est Mme Bontoux, au nord un chemin, à l'ouest Armand.

Mise à prix : **Cent** francs.
ci. . . . 100 fr.

CINQUIEME LOT

Un Jardin, quartier de « Chareirasce », No 57, section E de 64 centiares.

Mise à prix :
Deux cent cinquante francs.
ci. . . . 250 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Paul Borel, notaire suppléant, dépositaire du cahier des charges.

Paul Borel.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Les baigneurs désireux de se rendre à St.-Nectaire apprendront avec plaisir que les Services Automobiles P. L. M. entre Issoire, Saint-Nectaire, Murols et Besse, d'une part, (Correspondance avec les trains de nuit de et pour Paris), Clermont-Ferrand et Saint-Nectaire, d'autre part (Correspondance avec les trains de jour de et pour Paris), fonctionneront cette année, du 1er juin au 30 septembre.

Des billets directs avec enregistrement direct des bagages seront délivrés au départ des gares de Paris, Lyon-Perrache, Marseille Saint Charles, Nîmes, Saint-Etienne et Vichy pour St. Nectaire, Murols et Besse ou vice-versa.

Pour de plus amples renseignements, de-

© VILLE DE SISTERON

mander le prospectus spécial à l'agence P. L. M. de renseignements, 88 rue Saint-Lazare, à Paris, aux Bureaux de ville, gares du réseau, etc.

Aux asthmatiques

De tous les remèdes connus aucun ne calme et ne guérit aassi rapidement que la poudre Louis Legras. Elle dissipe en 45 secondes les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement opression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés suites d'influenza, pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras 139 Bd Magenta à Paris.

EMPRUNT
Crédit National 5% 1920

INTERETS : 5% net de tout impôt français présent et futur.

PRIX D'EMISSION : 485 Francs, payables à la souscription,

REMBOURSEMENT : 75 ans par tirages au sort, soit au pair de 500 frs., soit par lots.

LOTS : 8 tirages par an ; 2.500.000 fr. à chaque tirage.

1 Lot de	1.000.000
1 Lot de	500.000
2 Lots de	200.000
3 Lots de	100.000
6 Lots de	50.000

soit 20.000.000 par an.

On souscrit sans frais, dès à présent à la Banque CHABRAND et Paul CAILLAT à GAP et à SISTERON, place du Tivoli.

Etude de Me Félix THELENE
avocat avoué à Sisteron (B.-Alpes)

EXTRAIT
de jugement de divorce

D'un jugement rendu par défaut, faute de conclure, par le tribunal civil de Sisteron, le 5 décembre 1919, enregistré et signifié, au profit de M. FIGUIERE Amédée, propriétaire, demeurant et domicilié à Châteauneuf Val-St.-Donat, assisté judiciaire par décision du bureau de Sisteron du 9 octobre 1916 ;

Contre la dame DURAND Célia, épouse Figuière Amédée, sans profession, domiciliée de droit à Châteauneuf-Val-St-Donat avec son mari, résidant en fait à Noyers, hameau de Bousson, chez ses parents ;

Il a été extrait ce qu'il suit :

Le tribunal donne défaut contre la dame DURAND Célia défenderesse, et contre Me Suquet son avoué, non comparants ;

Et pour le profit, rejette comme injuste et mal fondée la demande reconventionnelle en divorce formée par la dame Figuière contre son mari ;

Prononce le divorce entre M. Figuière Amédée et la dame Durand Célia son épouse, aux torts et griefs de la dite dame ;

Dit qu'il sera procédé par Me Borel, notaire à Sisteron, à la liquidation des reprises de la dame Figuière et à la liquidation de la communauté, s'il y a lieu ;

Commet M. Vias, juge, pour le rapport en cas de contestation ;

Condamne la dame Figuière aux dépens.

Sisteron, le 28 mars 1920,
Pour extrait :
E. Thélène

LA HERNIE
GUÉRIE PAR la Méthode LEROY
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES

C'est bien une grande victoire !!! Cette terrible infirmité. **La HERNIE**, est enfin vaincue. Maîtrisée aussitôt, elle est rapidement **GUERIE** sans changer ses habitudes grâce à la méthode de **M. LEROY**, de Paris, le **MAITRE** de l'Art herniaire, à la renommée si jalousée, mais jamais égalée.

HERNIEUX, ne confondez pas ! Dominant de bien haut les promesses des soi disant spécialistes, les milliers de **GUERISONS** obtenues par la **METHODE LEROY**, et publiées par toute la presse valent mieux que de vaines promesses ainsi que le démontrent ces récentes attestations :

Monsieur LEROY, à Paris,

En 6 mois, grâce à votre merveilleuse méthode, j'ai été complètement guéri de ma hernie.

2 avril 1920, MOULIN Paul,
quartier des Launes,
à Carpentras (Vaucluse).

Monsieur LEROY, à Paris,

Après avoir suivi votre méthode pendant quelques mois, je suis complètement guéri d'une hernie revenue après avoir été opéré

4 avril 1920, ROSSI,
marchand de charbons,
108, Boulevard Baile,
Marseille (Bouches-du Rhône)

CE SONT DES PREUVES !!!

Adressez-vous donc en toute confiance à l'éminent praticien qui recevra à .

MASEILLE, jeudi 10 juin, Hotel des Deux Mondes, 32, Cours Belsunce,
MANOSQUE, vendredi 11 juin, Hôtel Pascal ;
DIGNE, samedi 12 juin, de 10 h. 1/2 à 3 h. Hôtel Boyer Mistre.
ANNOT, dimanche 13 juin, Hôtel Grac ;
SISTERON, lundi 14 juin, de 10 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Hôtel des Acacias.
ORAISON, mardi 15 juin, Hôtel Nègre.
LEROY, 75, r. Faubourg St-Martin. Paris

Mauvaise Vue - Surdité
PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE
YEUX ARTIFICIELS
L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des **ocularistes** le plus réputé de Lyon, 20, Cours Morand, sera de passage à :

BRIANÇON, le 14 Juin, Hôtel Terminus, de 8 h. à midi ;
EMBRUN, le 15 Juin, Hôtel Moderne, de 8 h. à midi.
GAP, le 16 Juin, Hôtel des Négociants, de de 8 h. à midi.
SISTERON, le 17 Juin, Hôtel des Acacias de 8 h. à midi ;
DIGNE, le 18 Juin, Hôtel Boyer-Mistre, de 8 h. à midi.
APT, le 19 Juin, Hôtel du Louvre, de 8 h. à midi.

Nous invitons très instamment les personnes dont la vue s'affaiblit de jour en jour, soit par l'âge, soit par la maladie, atteintes **de SURDITE, d'ypéropie, d'amétropie, paralysie musculaire, astigmatisme, strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT) cataractes,** opérées ou au début à aller consulter cet éminent spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision.

P. S. — *M. ROUVIERE. accepte toutes les personnes inscrites sur la liste de l'assistance médicale.*

LA HERNIE VAINCUE !
PAR LA MÉTHODE GEORGES
UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !!!

Cette découverte qui a révolutionné la Science Herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de **Hernies, descente** et tout **déplacement d'organes** de trouver une **guérison** prompte et radicale. L'éminent spécialiste herniaire **M. B. GEORGES. 3 rue des Petites-Ecuries, à Paris,** à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent à en courir les souffrances et les risques.

Mais hélas ! les intéressés ont le droit d'être hésitants devant toutes les fallacieuses promesses étalées à leurs yeux et qui n'ont rien de comparable à la **Méthode B. Georges de Paris.**

Sans gêne et sans changer ses habitudes la **Méthode B. Ceorges**, fait disparaître immédiatement et en assure la guérison définitive **la hernie**, ainsi que l'ont démontré **les innombrables guérisons** déjà publiées et dont voici la plus récente que nous soumettons à votre jugement :

M. B. Georges, à Paris,

Après 6 MOIS de l'application de votre EXCELLENTE METHODE j'ai l'honneur de vous faire part que ma femme est complètement GUÉRIE d'une HERNIE qui la faisait souffrir depuis 12 ANS. Merci, je vous autorise à le publier.

ANDRIEU Henri,
à Puyvert (Vaucluse)

Voilà des preuves, des résultats ! ! !
Ce ne sont pas de vaines promesses ! !

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien qui recevra à :

ORAISON, mardi 18 mai, Hôtel Nègre ;
DIGNE, samedi 29 Mai, hôtel Boyer-Mistre ;
FORCALQUIER, lundi 31 Mai, Hôtel Lardeyret ;
MARSEILLE, jeudi 3 Juin, Hôtel des 2 Mondes, 32 Cours Belzunce.
SISTERON, mardi 12 Juin, Hôtel des Acacias ;

ORTHOPEDIE PERFECTIONNÉE
Appareils modernes pour amputations et toutes difformités.
BAS, VARICES

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sépastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

En voici d'ailleurs une preuve :

21 2 19.

Monsieur Glaser,

Je suis heureux de vous informer que je suis enchanté de votre merveilleux appareil qui m'a rendu la force et la santé. Les bandages que j'avais portés autrefois me torturaient et aggravaient mon mal. Votre appareil est le seul qui ait radicalement immobilisé ma hernie et qui m'ait permis de me livrer sans fatigue aux travaux les plus pénibles. Avec ma reconnaissance je vous autorise à publier ma lettre.

M. Lucien Henri Barbe,
à Pulmichel (Basses-Alpes)

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à
à **SISTERON**, 23 Juin, de 11 h. à 3 h Hotel des Acacias ;
à **FORCALQUIER**, lundi 28, Hotel des Lices.
à **MANOSQUE**, mercredi 30, Hôtel Pascal
à **VEYNES**, le dimanche 4 Juillet, de 8 h, à 2 h., Hôtel de la Gare ;
à **DIGNE**, le samedi 10 Juillet, de midi à 3 h., Hôtel Boyer Mistre,

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

FABRIQUE DE CHAUSSURES
Autran Adolphe
11, Rue de Provence, SISTERON. Basses-Alpes

GRAND ASSORTIMENT
de CHAUSSURES de LUXE et de TRAVAIL
ENFANT - FILLETTE - DAME - HOMME
— à des prix très modérés —
GROS ET DETAIL
Bottes DAMES *à partir de 40 francs*
Brodequins forts HOMMES *à partir de 50 francs*

Meubles en tous genres et de tous styles

EBENISTERIE — POSE DE RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin
Successeur de Georges DIEBO
26, Rue Saunerie: 26
SISTERON

TAPISSERIE — FAUTEUILS et CANAPÉS — REPARATIONS

« L'UNION »
Compagnie d'Assurances Incendie, Vie, Accidents, Vol et Grêle.

MM. TURCAN et BERTRAND, agents généraux pour les Hautes et Basses-Alpes. Bureaux : 1, avenue de la gare.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates et Chemises

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, peignoirs combinaisons, imperméables, etc.

VETEMENTS DE LAINE POUR DAME ET FILLETTE

Mme **MORÈRE**

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

50, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

Imprimerie — Papeterie — Librairie

MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Cahiers scolaires "La Cigale" papier de choix — Encres — Papier à lettre fantaisie

Registres -- Imprimés en tous genres -- Romans, Livres scolaires, sujets de broderie

Le gérant. Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire.

© VILLE DE SISTERON